



Separation et changement de serrure

Par **nana85**, le **07/05/2009** à **13:22**

Bonjour,rnrnLa petite amie de mon frère est partie avec leur bébé de 2 mois suite à une dispute pour retourner chez sa mère.rnLe bail est à leur 2 noms, ils sont seulement concubin.rnElle refuse qu'il voit son enfant... rnIl a déposé une main courante pour signifier son départ du domicile avec l'enfant et nous voudrions savoir s'il peut changer les serrures de son domicile sans que cela se retourne contre lui juridiquement. rnIl doit s'absenter tout le week-end, j'ai peur qu'elle revienne prendre possession des lieux et qu'elle l'empêche de revenir.rnrnMerci pour vos réponses

Par **Tisuisse**, le **08/05/2009** à **08:53**

Bonjour,rnrnIl le peut mais comme le bail est aussi à son nom à elle, elle sera en droit de faire venir un serrurier pour se faire ouvrir la porte.rnrnLe mieux serait que quelqu'un occupe les lieux durant ce week-end ainsi il pourrait ne pas ouvrir et le serrurier ne pourrait pas intervenir.rnrnPour le bébé, a-t-il reconnu ce bébé ?